



Doc. 14597
28 juin 2018

Autonomiser les femmes: promouvoir l'accès à la contraception en Europe

Proposition de résolution

déposée par Mme Petra BAYR et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Les femmes européennes sont confrontées à de graves inégalités dans le domaine des droits reproductifs. Les femmes à faible revenu sont environ cinq fois plus susceptibles que les femmes aisées d'avoir une grossesse involontaire. Des études montrent que les femmes ayant des revenus plus élevés réussissent beaucoup mieux à éviter les grossesses non désirées, notamment grâce à l'accès plus facile à la contraception et à l'information. Cela accentue encore les écarts entre les revenus, la stabilité familiale et le développement des enfants. Il y a un besoin urgent de mesures pour aider à combler ce fossé d'inégalités.

Selon l'Atlas de la contraception publié par le Forum parlementaire européen sur la population et le développement (EPF) en 2018, l'utilisation de la contraception en Europe est plus faible qu'en Amérique du Nord et dans la région Amérique latine / Caraïbes. Plus de 43% des grossesses en Europe ne sont pas planifiées.

Seuls trois pays européens, à savoir la Belgique, la France et le Royaume-Uni, offrent des systèmes généraux de remboursement pour la contraception et fournissent des informations facilement accessibles à travers des sites Internet soutenus par le gouvernement. Compte tenu des coûts que représentent les grossesses non désirées pour les États et des montants relativement faibles des systèmes de remboursement des moyens de contraception, il est surprenant que seuls quelques États fournissent ces services.

Cela signifie également que la plupart des États membres du Conseil de l'Europe sont loin d'atteindre l'objectif 5 des Nations Unies pour le développement durable: «Assurer l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles» et son objectif spécifique 5.6 «Assurer un accès universel à la santé sexuelle et reproductive».

Garantir le respect des droits reproductifs devrait être une préoccupation majeure des gouvernements car ils contribuent à autonomiser les femmes et, par conséquent, à lutter contre la discrimination fondée sur le sexe et à promouvoir l'égalité de tous les citoyens. Il est temps que l'Assemblée parlementaire analyse les mesures et les bonnes pratiques permettant de définir et promouvoir les mesures nécessaires pour assurer l'accès à la santé et aux droits reproductifs pour toutes les femmes, quel que soit leur revenu, leur éducation, ou leur statut social.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

BAYR Petra, Autriche, SOC
CENTEMERO Elena, Italie, PPE/DC
COAKER Vernon, Royaume-Uni, SOC
COMTE Raphaël, Suisse, ADLE
DE TEMMERMAN Jennifer, France, NI
ESTRELA Edite, Portugal, SOC
FILIPOVSKI Dubravka, Serbie, GDL
FRESKO-ROLFO Béatrice, Monaco, ADLE
GORROTXATEGUI Miren Edurne, Espagne, GUE
HAJDUKOVIĆ Domagoj, Croatie, SOC
HEINRICH Gabriela, Allemagne, SOC
JORDANA Carles, Andorre, ADLE
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
KRONBICHLER Florian, Italie, SOC
KYRIAKIDES Stella, Chypre, PPE/DC
LEITE RAMOS Luís, Portugal, PPE/DC
MELKUMYAN Mikayel, Arménie, CE
OVERBEEK Henk, Pays-Bas, GUE
PELKONEN Jaana Maarit, Finlande, PPE/DC
RIBERAYGUA Patrícia, Andorre, ADLE
SANDBÆK Ulla, Danemark, GUE
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SCHOU Ingjerd, Norvège, PPE/DC
SMITH Angela, Royaume-Uni, SOC
SUTTER Petra, De, Belgique, SOC
TORNARE Manuel, Suisse, SOC
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE: Groupe des conservateurs européens
GDL: Groupe des démocrates libres
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe